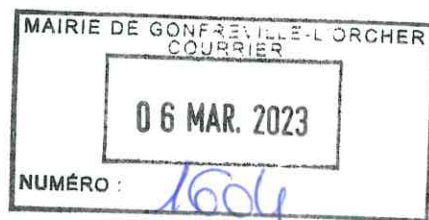


Affaire suivie par :
Carole FOURNIER
Cheffe de Cabinet
Tél. 0232089750
Mél. dsden76-cabinet@ac-normandie.fr



Rouen, le 01/03/2023

Dominique FIS
Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'Éducation nationale
de la Seine-Maritime

DSDEN 76
5, Place des Faïenciers
76037 ROUEN Cedex

à

Monsieur Alban BRUNEAU
Maire de Gonfreville l'Orcher
Hôtel de Ville BP 95
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

Monsieur le maire,

dans une lettre en date du 10 février dernier, vous avez souhaité m'interpeller sur la situation des écoles de votre ville à la rentrée 2023.

Tout d'abord, je vous informe que la fermeture de classe initialement envisagée à l'école maternelle Turgauville a été suspendue à l'issue du Comité social d'administration départemental (CSA-D 76) qui s'est tenu le 6 février.

Aussi, le taux d'encadrement dans cette école se portera à 18 élèves par classe à la rentrée 2023 afin de prendre en compte ses spécificités sociales, au même titre que l'ensemble des écoles de votre commune, comme vous l'évoquez dans votre courrier.

Par ailleurs, soyez assuré qu'aucune fusion des deux écoles de Gournay-en-Caux n'a été actée à ce jour. Comme vous le savez, cette compétence et cette décision relèvent de la commune. Toutefois, une fusion de direction des deux écoles pourrait avoir un intérêt en termes d'organisation pédagogique et de décharge de service pour le directeur d'école.

Enfin, pour les autres écoles de Gonfreville l'Orcher, la situation continuera d'être suivie de près en juin et à la rentrée, en fonction de l'écart entre les prévisions d'effectifs et le constat.

Je reste à votre écoute et je vous prie de croire, monsieur le maire, en l'expression de ma considération distinguée.



Dominique FIS